

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de Communes la Cèvenne des Hauts Gardons
Document de travail - Novembre 2021

Commune de Moissac-Vallée-Française

☐ Limite communale

Zonage

UA / UAnc	A
UB / UBnc	Ap
UE	Apj
0AU	N
1AUB	NI
0AUE	Np

Prescriptions

- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
- Atlas des Zones Inondables (AZI)
- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Monument Historique
- Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
- Ruine pouvant faire l'objet d'une réhabilitation
- Emplacement réservé
- OAP
- Espace boisé classé (individu)

Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme

- Patrimoine bâti remarquable
- Élément patrimonial
- Chaînage ornementé
- Béal
- Voie
- Arbre remarquable

